

Extrait du Registre des Délibérations du CCAS D'US

Date de convocation :

13 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois à 18 h 00

Le 19 JUIN

Date d'affichage :

13 JUIN 2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur J. BOURGIN, Président

Nombre de conseillers :

Présents : J. BOURGIN J. CHERON, A. PLESSE (MURARO), D. QUILLET, E ; SINTY, A CUSSY, A AUBIN, M GOBI ,
Absent excusé : Mr L. Beau

En exercice : 09

Formant la majorité des membres en exercice.

Présents : 08

Votants : 08

M. J. CHERON a été élue secrétaire de séance

OBJET : N° 08 -2023 Participation aux frais de transport aériens pour les obsèques de la fille d'une famille.

Madame la Vice-Présidente du C.C.A.S. présente au conseil d'administration une demande d'une famille de Us, qui, suite au décès de leur fille en Irlande, s'est rendue en urgence pour l'organisation des obsèques.

Madame Chéron, fait part au conseil d'administration des ressources de cette famille.

Eu égard à leurs ressources, et à la situation délicate à laquelle a été confrontée cette famille, l'assemblée délibérante, décide d'allouer la somme de 535 euros pour aider aux frais de transports aériens.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits.

Fait à Us, le 19 juillet 2023

Le Maire

J. BOURGIN



Certifié exécutoire

Compte-tenu de la transmission

En Préfecture le 19 juillet 2023

Et de la publication le

